

Geneviève Colot

Maire de Saint-Cyr-Sous-Dourdan.

Paris le 29 mai 2012

Reg. le 2 VI 2012

Monsieur Michel Gleyze

Président d'Etréchy ensemble et solidaires

30, Grande Rue

91580 Etréchy

Monsieur le Président,

Vous m'interpellez sur plusieurs dossiers concernant notre circonscription.

Les couloirs aériens sont une gêne largement partagée. Je suis un député qui réside sur ma circonscription depuis plus de quarante ans et qui connaît donc ce problème pour le subir au quotidien. Depuis que je suis élue j'ai toujours indiqué que j'étais favorable à une remontée des couloirs par la suppression des paliers et qu'il était impératif que de nouvelles populations ne soient pas impactées. Je déplore donc les derniers changements et souhaite que les procédures en cours puissent y remédier.

Globalement je constate une amélioration de la situation du fait notamment de la suppression des avions les plus bruyants qui en soirée assuraient les vols charters vers les Antilles.

Concernant les transports routiers et spécialement la RN20, je vous indique que je soutiens depuis sa création l'Association « A10 gratuite ». Les propositions de cette association doivent permettre de soulager le trafic de la RN20. Nous avons eu plusieurs réunions sur le sujet au ministère. Je regrette le blocage actuel.

Je me suis particulièrement impliquée auprès de la société Thales et de son site du Plessis-Pâté qui est maître d'oeuvre dans la réalisation des portiques de péage pour les camions. Il appartient aux collectivités locales de décider la mise en place de ces mécanismes qui sont déjà expérimentés avec succès dans d'autres régions.

Le Conseil général doit également modifier les abords de la RN20 et interdire que s'y développent des activités nuisibles qui attirent le trafic.

Je partage totalement votre exaspération concernant la desserte ferroviaire de notre région. Lors de mon dernier entretien avec les responsables de la ligne C il m'ont

assurée que les travaux programmés cet été apporteraient des progrès. Avec les maires des communes intéressées, nous nous sommes réunis en association pour avoir plus de poids auprès de la SNCF mais aussi du Conseil régional et obtenir la mise à niveau des infrastructures dans les meilleurs délais.

Concernant le traitement des déchets, je veux en premier noter l'abandon du projet de Groslieu. Je suis très sensible aux remerciements que m'ont adressés les associations pour mon implication dans ce dossier.

Je vous assure avoir la même volonté concernant le projet de Saint-Escobille. Avec les élus, nous nous sommes régulièrement rendus au ministère pour défendre notre position. A cette heure aucune décision n'est prise. Le ministre lors de notre dernière rencontre sur le sujet a indiqué que des terrains se libéraient à Vert le Grand qui étaient susceptibles d'accueillir ces déchets.

Depuis 10 ans je n'ai eu de cesse de m'opposer à ce projet sur Saint-Escobille. Je vous assure que je resterai totalement mobilisée dans les années à venir pour obtenir son abandon définitif.

Cher monsieur, comme vous le constatez j'ai été totalement mobilisée sur ces problèmes, et vous assure que je souhaite continuer dans ce sens pour obtenir l'abandon du projet de Saint-Escobille, un plan circulation adapté à notre région et une prise en compte des réelles nuisances aériennes.

Avec toute ma considération, je vous assure monsieur le Président de mes sentiments très dévoués.


Geneviève Colot.